

Revision de la convention de Genève

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **14 (1906)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

moyen d'empêcher ces pseudo-infirmières de pratiquer, car ce qui leur donne un tel aplomb, c'est la certitude que nul ne songera à leur réclamer la preuve d'un apprentissage régulier.

Que les écoles de gardemalades s'entendent, s'unissent, et elles seront mieux à même d'obtenir de bons résultats.

Les infirmières diplômées, de leur côté, doivent montrer les preuves de leur apprentissage et elles éviteront d'être mises sur le même niveau que des femmes qui,

n'ayant rien appris, ne peuvent que nuire aux malades et à elles-mêmes.

Quant aux malades et familles de malades, au public en général, ils devraient s'intéresser à l'organisation des institutions qui travaillent pour eux et faciliter le développement des écoles de gardemalades laïques.

Enfin, aux dames qui demandent des professions pour les femmes, nous signalons celle-ci qui paraît avoir quelque droit à leur approbation et à leur bienveillant appui.



Revision de la convention de Genève

La photographie de la page 125 représente les médecins militaires délégués à la Conférence de juin 1906. Le colonel D^r Haga, médecin en chef de l'état-major japonais du général Oku, manque seul dans ce groupe.

Nous savons que les meilleurs rapports de confraternité n'ont cessé de régner parmi les officiers délégués à Genève, et ce fait a contribué pour sa part à faciliter les négociations souvent difficiles et compliquées.

A côté des travaux officiels, les méde-

cins militaires ont entendu un rapport très intéressant du D^r Haga sur ses expériences au cours de la guerre russo-japonaise. Le conseiller d'Etat russe D^r Hubbenet qui fut médecin-chef des troupes russes à Port-Arthur pendant le siège, fit aussi une conférence très écoutée. Enfin le lieutenant-colonel anglais Mac Pherson parla de ses études de chirurgie militaire tant du côté russe que du côté japonais. Ces deux messieurs se trouvent à gauche et au centre du groupe pris dans la cour de l'hôtel de ville de Genève.



Exposition de la Croix-Rouge suisse à Milan

Nos lecteurs se souviennent sans doute que la Société suisse de la Croix-Rouge a fait à Milan une exposition complète, quoique restreinte, et qu'elle partageait dans le *Pavillon de l'Hygiène* une centaine de mètres carrés avec le Service sanitaire de l'armée fédérale. Nous avons donné dans notre numéro de juillet (p. 81 de « La Croix-Rouge suisse ») une vue de cette exposition.

Nous sommes heureux d'apprendre que notre Société vient de recevoir un

Grand Prix.

Nous félicitons vivement pour cette haute distinction ceux qui ont pris l'initiative de cette exposition et qui ont su si bien l'organiser.



